

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. GÉNÉRALITÉS :

Offres et commandes :

Les prix et renseignements portés sur nos tarifs et catalogues sont donnés à titre indicatif, ils ne constituent pour nous aucun engagement et sont sujets à variation ou modification, les appareils qui y sont décrits pouvant être modifiés ou perfectionnés sans préavis. L'acceptation de nos offres qui, sauf stipulations contraires, sont valables pour une durée de 3 mois, sauf fluctuation monétaire importante, à partir de la date de celles-ci, implique l'adhésion aux présentes conditions étant entendu que la fourniture comprend exactement et uniquement le matériel spécifié à la proposition. L'acceptation par nous d'une commande, de même que les engagements pris par nos représentants, ne sont valables que sous réserve d'une confirmation écrite, émanant de nous-mêmes, sous la forme d'un accusé de réception, fixant les conditions de prix et délai du matériel à fournir.

Plans :

Pour chaque commande, nous fournissons, s'il y a lieu et sur demande, par type d'appareil, et à l'exclusion de tout dessins d'exécution, un exemplaire des plans et notices, en langue française, nécessaire à l'installation, au raccordement et à l'utilisation du matériel ; toute fourniture de contre-cliché, de plans spéciaux ou complémentaires fait l'objet d'une facturation.

Mise en route, essais, réglages, entretien :

Sauf stipulations contraires, dûment mentionnées sur nos offres ou accusés de réception, nos prix ne couvrent que la fourniture du matériel, à l'exclusion notamment de toute intervention sur le lieu de l'installation, telle que : montage, mise en service, essai, réglage ou raccordement quelconque. Dans le cas où le client désire assister le personnel de montage par un de nos ingénieurs ou techniciens, cette demande devra faire l'objet d'une commande écrite et les frais inhérents au temps passé par notre collaborateur, à son séjour et à ses déplacements seraient facturés sur les bases du tarif intersyndical en vigueur.

2. PRIX ET DÉLAIS DE LIVRAISON :

Prix :

Nos prix, sauf stipulations contraires, s'entendent :

- En France métropolitaine : hors taxes, matériel départ usine Sainte-Marguerite, emballages compris.
- A l'exportation : en exonération de taxes, pour matériel sous emballages standard départ usine.

Les prix peuvent être revus lors de la facturation dans le cadre de la législation en vigueur à ce moment et suivant formule de révision définie dans nos accusés de réception de commande. Les frais d'emballages spéciaux, d'assurances, de douane, consulaires, etc... sont toujours à la charge de nos clients. Les instructions nécessaires à l'établissement des documents exigés pour l'exportation devront nous être fournis à la commande par le client. Aucune facture ne pourra être inférieure au montant minimal défini sur nos tarifs.

Transport :

Le transport, dont le mode est à notre choix, est effectué aux risques et périls du destinataire qui doit, avant de prendre livraison des marchandises, s'assurer qu'il n'y a aucune avarie, ni manquant, et, si nécessaire, notifier par écrit ses réserves au transporteur par lettre recommandée dans un délai de trois jours maximum.

Délai :

Le délai de livraison n'est qu'indicatif. Les délais de livraison, qui sont toujours indiqués sur nos accusés de réception, s'entendent au départ de notre usine. Ils sont observés dans toute la limite du possible, les retards susceptibles de se produire en cours de fabrication ne peuvent en aucun cas justifier l'annulation de la commande ni l'application de pénalité, ni le versement d'indemnités. Toutes modifications de commande mise en suspens pour complément d'information peut modifier notre délai sans qu'il nous en soit tenu rigueur.

3. CONDITIONS DE PAIEMENT :

Nos factures sont payables à l'adresse de notre siège social. Aucune retenue de garantie ne peut être effectuée sur nos factures. Sauf dans le cas d'affaires importantes et sous réserve d'un accord préalable avec nos services, les paiements doivent être effectués à 30 jours de livraison ou paiement comptant avec escompte de 1 %. Au-delà de cette limite, le paiement s'effectue obligatoirement par traite acceptée et les frais d'agios sont à la charge du client. Toute traite envoyée à l'acceptation doit être retournée dans un délai de rigueur de huit jours. Un acompte de 30 % à la commande peut être demandé dans certains cas : commandes importantes, matériel sur devis, etc... L'acheteur s'interdit de prendre motif d'une réclamation contre le vendeur pour différer le règlement d'une échéance en tout ou partie, ou pour apporter une compensation. Nous nous réservons la possibilité de facturer au moment de chaque livraison même partielle et selon la valeur réelle de cette livraison. A défaut de paiement d'une échéance, les pénalités de retard seront au taux de la Banque de France, majoré de 5 points et nous nous réservons le droit de suspendre les commandes en cours. En cas de recours à un service de contentieux, une indemnité égale à 15 % des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires, seront réclamés.

4. GARANTIE :

Délai :

Notre matériel est garanti pendant un délai de 12 mois à partir de la date de livraison ou d'expédition.

Conditions :

La garantie est totale et couvre aussi bien les vices de construction ou de matière que les frais de main-d'œuvre en nos usines. Elle se limite cependant au remplacement en nos usines ou ateliers de la pièce reconnue par nous défectueuse, et ne peut donner lieu à aucune demande de dommages et intérêts. Les frais de transport relatifs au retour de matériel sont toujours à la charge de nos clients. La garantie ne s'applique ni au remplacement ni aux réparations qui résulteraient de l'usage normale de l'appareil, de détérioration et d'accident provenant de négligences, défaut de surveillance ou d'entretien, et l'utilisation défectueuse des appareils.

Aliénation de la garantie :

Notre garantie n'est plus applicable :

- Si les instructions de mise en service et d'entretien n'ont pas été suivies.
- Si le matériel n'est utilisé pour l'usage normal prévu dans nos notices (exemples : température trop élevée, ou agressive ou chargée de matières étrangères, contraintes mécaniques des tuyauteries sur le corps de la vanne).
- Si l'installation est non conforme aux règles de l'art (incomplètes ou défectueuses, montage incorrect du ou des circuits).
- Si la tension d'alimentation et celle de l'appareil sont incompatibles.
- Si l'incident résulte des causes extérieures atmosphériques ou électriques tels que coup de foudre, sur ou sous-tension, défaut de mise à la terre.
- Si le matériel a subi une modification ou une intervention par un personnel non agréé par nos services.
- Si avant d'être installé, le matériel n'a pas été entreposé avec les précautions nécessaires à sa protection.

5. OBSERVATIONS :

Toutes contestations relatives à nos ventes, quel'qu'en soit la nature et la cause, seront, de fait et de droit, soumises à la juridiction du Tribunal de Commerce de Saint-Dié.

6. RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ :

Conformément à la loi n° 80.395 du 12 mai 1980, la société th contact sarl reste propriétaire de la marchandise livrée jusqu'au paiement intégral de celle-ci. De ce fait, la société th contact sarl pourra revendiquer ces marchandises et ceci même en cas de règlement judiciaire ou de liquidation de biens conformément aux articles 59 et suivants de la loi du 13 juillet 1967.